



Blessure suite a une interpellation

Par **Thuyone**, le **22/06/2010 à 16:39**

Bonjour,
J'aurais besoin d'un conseil pour une mésaventure arrivée hier soir.
Lors de la fête de la musique, je passe devant deux maîtres chiens de la police national, à mon passage l'un des deux chiens me mets les pattes dessus pour rien.
Je le repousse et à ce moment là les deux policiers me plaque par terre, j'ai résisté ne comprenant pas pourquoi on m'interpellait ... résultat pied cassé.
J'aurais voulu savoir si il était possible de demander une indemnité dû à mon incapacité de travail (je vais en avoir pour un mois 1/2, en arrêt maladie) sinon ça va être dur de joindre les deux bouts, 25% du salaire ...
Le pire c'est qu'à la suite de la garde à vue, l'officier PJ me dit que les 2 policiers ont dis dans leur déposition que j'avais provoqué les chiens ... chose que j'ai totalement nié lors de la mienne.
Voilà si quelqu'un pouvait m'éclairer sur les démarches possibles, je suis un peu désabuser ...
D'avance merci.